



Rapport financier sur les comptes de l'exercice 2019 Assemblée Générale du 20 juin 2020

Mesdames, Messieurs,

Conformément aux statuts de l'association, il m'appartient de vous faire lecture du rapport sur la situation financière et sur les comptes de l'exercice 2019.

Le Président vous a exposé dans son rapport moral l'activité de l'exercice 2019 ainsi que les perspectives pour 2020.

Nous allons vous présenter dans ce rapport les comptes sociaux de l'association arrêtés au 31 décembre 2019.

Ressources.

Les ressources de parrainages s'élèvent au 31 décembre 2019 à 3 305 k€ contre 3 125 k€ en 2018, soit une progression de 5,75 %, la contribution volontaire est également en progression de 208 k contre 195 k€ en 2018 soit 4,89%.

Au 31 décembre 2019 l'association comptabilise 10 231 parrains et 11 432 enfants parrainés dont 2 417 en Haïti, et 616 à Madagascar.

Le nombre de donateurs réguliers sur les projets est en hausse 270 contre 157 en 2018.

Les ressources, liées au financement de projets et micro-projets, encaissées au cours de l'année s'élèvent à 216 k€ chiffre stable en rapport de l'exercice 2018.

Les dons, eux, sont en progression significatives de 424 k€ en 2019 contre 305 k€ en 2018

Les subventions destinées au financement des projets, ouverts en Haïti, s'élèvent à 632 k€ contre 311 k€ en 2018. Au 31 décembre les subventions comptabilisées en fonds dédiés à utiliser en 2020 s'élèvent à 267 k€.

Le poste subventions est en forte progression par rapport à l'exercice 2018, le renouvellement des projets subventionnés sur Haïti en est la principale raison.

La part de l'activité terrain concerne essentiellement nos actions sur Haïti et Madagascar.

A noter que le conseil d'administration a entériné la décision d'affecter la totalité des legs reçus ainsi qu'une partie des dons non affectés, au financement de notre part de co-financement des projets institutionnels des Bassins versants avec l'AFD et le programme Eau et Assainissement en partenariat avec la mairie de Paris

Emplois

Les missions sociales sont composées des reversements effectués au titre des parrainages, des frais liés aux reversements des dons, des cadeaux, de l'utilisation des fonds à destination des projets institutionnels et des frais généraux d'Haïti et Madagascar.

Elles représentent 3 295 k€ en 2019 contre 3 162 k€ en 2018.

Les fonds collectés pour les parrainages dans les pays gestionnaires et les projets sont transférés à hauteur de 80 % du montant des dons.

Les cadeaux sont eux toujours transférés à 100 % vers les pays gestionnaires et à 90 % lorsque nous agissons en direct et que nous assumons les frais de gestion.

Le coût de gestion des parrainages en Haïti est stable il s'élève à 15 % du montant des dons reçus augmenté des 20 % représentant la part des charges de structure du siège de Nogent que nous affectons.

Les charges du bureau de Nogent se répartissent de la manière suivante :

- Autres achats et charges externes 661k€ contre 670 k€ en 2018
- Les impôts et taxes diverses 73 k€ contre 43 k€ en 2018
- Les salaires et charges 884 k€ contre 870 k€ en 2018

- Les dotations aux comptes d'amortissements et de provisions pour 61 k€ contre 78 k€ en 2018.

(La provision pour risque correspond à la valeur résiduelle des biens acquis en Haïti au 31 décembre, elle s'élève à 27 k€).

- Et les autres charges pour 2 690 k€ contre 2 488 k€ en 2018 qui représentent le reversement des fonds aux pays gestionnaires.

Nous vous rappelons que l'association pour son activité de collecte de fonds agit au travers du réseau ChildFund Alliance et de ses partenaires locaux qui décident après évaluation, des besoins et du déploiement d'équipes locales dédiées à la réalisation des projets et des programmes.

Une partie de ces fonds est utilisée par nos partenaires pour le financement de la mise en œuvre et de la gestion de ces projets, les pourcentages sont variables selon les pays d'intervention.

Le résultat de l'exercice 2019 est excédentaire de 26 k€ après l'affectation des 100 k€ de dons (legs et dons non affectés) reçus en 2019 pour assurer le co-financement de deux projets engagés sur Haïti.

➤ Ce résultat positif est expliqué par :

- la hausse significative des produits et notamment des postes parrainage et dons + 298 k€
- la faible hausse des postes de charges d'exploitation :
 - o baisse des charges externes - 9k€,
 - o hausse des impôts et taxes + 29 k€ dont 10 k€ de taxes HAITI et 5 k€ de taxe sur les salaires,
 - o du poste salaires et charges +14 k€
- l'encaissement de legs pour un montant de 65 k€.

Présentation des comptes annuels

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2019 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux dispositions du règlement « 99-01 » du CRC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations.

Conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels les principes, de continuité, de permanence des méthodes, d'indépendance des exercices ont été appliqués.

BILAN

Le total du bilan s'élève à 2 224 k€ contre 1 788 k€ en 2018.

A l'Actif

Immobilisations

L'actif immobilisé est constitué :

- Des immobilisations incorporelles (site internet, logiciels informatiques).

Des immobilisations corporelles comprenant :

- Les locaux de l'association situés à Nogent sur Marne 85 k€, (acquis pour 190 k€). Les locaux situés en Haïti sont eux amortis en totalité pour une valeur brute d'acquisition de 168 k€.
- Des installations, du matériel informatique et du mobilier de bureau pour une valeur nette comptable de 92 k€.

Les matériels acquis à Haïti notamment les matériels de transport, sont amortis selon les règles comptables habituelles. Toutefois la valeur nette comptable est provisionnée dans le compte « provision pour risque ».

Le montant des amortissements de l'exercice s'élève à 35 k€.

Actif circulant

L'actif circulant est constitué :

- Des subventions à recevoir sur Projets pour 180 k€.
- Des comptes de trésorerie pour un montant global au 31 décembre de 1 830 k€ contre 1 278 k€ en 2018.

- Des charges constatées d'avance pour un montant de 29 k€ contre 23 k€ en 2018.

Les réserves de trésorerie sont constituées de nos fonds propres 940 k€ augmentées des fonds dédiés à engager pour 1 095 k€, des produits à recevoir sur subvention et parrainages pour 180 k€ et diminuées des dettes et produits constatés d'avance pour 157 k€.

La trésorerie de l'association est équilibrée elle nous permet de garantir la pérennité de nos actions, d'obtenir et de garantir les bailleurs de fonds de nos capacités à financer nos missions en cours

➤ L'association répartie ses fonds de trésorerie en :

- Comptes courants	1 343 k€
- Comptes Livret	468 k€
- Caisses	19 k€

Au Passif`

Fonds Propres

Les fonds propres de l'association s'élèvent à 943 k€. Ils sont constitués des fonds associatifs sans droit de reprise pour 367 k€, des réserves statutaires issues de la fusion ESF, du report des excédents antérieurs pour 155 k€, et du fonds de réserves pour 60 k€.

L'excédent de l'exercice 2018, a été affecté au compte report à nouveau conformément à la décision de l'assemblée générale qui s'est tenue le 26 mai 2019.

Fonds dédiés

Ils s'élèvent à 1 095 k€ en 2019 contre 571 k€ en 2018 et se répartissent de la manière suivante :

- Fonds dédiés sur legs affectés	17 k€
----------------------------------	-------

- Fonds dédiés sur Subventions	267 k€
- Fonds dédiés sur Projets	375 k€
- Fonds dédiés sur dons	325 k€
- Fonds dédiés Madagascar	110 k€

Dettes

Le total des dettes s'élève à 157 k€ contre 272 k€ en 2018, la baisse est consécutive d'une décision d'abandonner la notion de produits constatés d'avance et de produits à recevoir pour tout ce qui concerne les ressources de parrainages, qui sont maintenant traité directement par le mécanisme des fonds dédiés.

Ce poste regroupe :

- Les dettes fournisseurs pour 65 k€,
- Les dettes sociales 91 k€, constituées des charges sociales du 4ème trimestre et de la provision pour congés payés.

Le compte de résultat.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 4 852 k€ contre 4 223 k€ en 2018.

Les charges d'exploitation s'élèvent, elles, à 4 370 k€ contre 4 151 k€ en 2018.

L'excédent d'exploitation au 31 décembre 2019 est de 482 k€ contre 72 k€ en 2018.

Le résultat financier est positif de 5 308 € contre 3 124 € en 2018.

Le résultat exceptionnel s'élève à 64 k€ contre 179 k€ en 2018.

L'excédent net après affectation des ressources de fonds dédiés s'établit à 26 416 € contre un excédent de 93 308 € en 2018.

Fonds dédiés.

Rappel du dispositif.

Les ressources reçues par l'association au titre des fonds dédiés sont affectées aux différents projets conformément à l'engagement pris vis-à-vis des donateurs.

Au 31 décembre 2019 les engagements à réaliser sur fonds dédiés s'élèvent à 1 095 908 € contre 570 932 € en 2018.

Les fonds ont été utilisés au cours de l'exercice 2019, conformément à leur objet et à leur destination telle que définie par les donateurs et les bailleurs de fonds.

LE COMPTE EMPLOIS-RESSOURCES.

Présenté conformément aux textes en vigueur, il indique les ressources par nature ainsi que les emplois par destination, en distinguant les ressources provenant du public de l'ensemble des ressources.

I - Les Ressources :

Les ressources sont ventilées entre les ressources collectées auprès du public et celles issues des fonds privés ainsi que les ressources affectées et non utilisées des exercices antérieurs.

Les ressources collectées auprès du public utilisées s'élèvent à 4 219 897 € contre 4 027 121 € en 2018.

Les ressources provenant de fonds privés s'élèvent à 33 386 € contre 30 588 € en 2018.

Les subventions et autres concours publics s'élèvent à 631 589 € contre 310 823 € en 2018.

La variation des fonds dédiés collectés auprès du public est de 73 411 € contre 71 293 € en 2018.

Les ressources affectées non utilisées de l'exercice antérieur s'élèvent 570 932€ ; l'engagement à réaliser sur les ressources s'élève à 1 095 908 € au 31 décembre 2019.

II – Les Emplois:

Définition des missions sociales :

La définition des missions sociales doit être conforme à l'objet statutaire de l'association qui est d'apporter une aide aux enfants défavorisés pour leur permettre de devenir des adultes autonomes et responsables.

➤ Les missions sociales se définissent par :

- La sensibilisation du public aux besoins et droits des enfants des pays en développement
- La mise en œuvre d'actions concrètes sur le terrain, définie et mise en œuvre avec et pour les populations bénéficiaires soit directement avec nos équipes, soit au travers des partenariats locaux gérés pour certains, par les membres de notre réseau Childfund Alliance.

➤ Affectations des emplois :

S'agissant des emplois, l'association indique la totalité des charges engagées pour la réalisation de l'ensemble de ses activités et missions, qu'elles aient été ou non financées par des ressources collectées auprès du public.

Ces dépenses sont ventilées par fonction, selon les grandes catégories suivantes :

- Missions sociales (3 919 k€)
- Frais de recherche de fonds (112 k €)
- Frais de fonctionnement (297 k€)

Les charges directes engagées sur le terrain sont affectées à chaque rubrique d'emploi concerné, les charges indirectes sont, elles, affectées en fonction de clefs de répartition, approuvées par le conseil d'administration et validées par nos commissaires aux comptes.

Le total des emplois représentent 4 328 430 € contre 4 095 701 € en 2018.

Les missions sociales réalisées à l'étranger représentent 3 919 252 €

La part des emplois sur les ressources affectées auprès du public s'élève à 3 643 638 € contre 3 488 368 € en 2018

Les frais de recherche de fonds privés s'élèvent à 112 675 €

Les frais de fonctionnement à 296 504 €

L'excédent de ressources de l'exercice est de 26 416 € contre 93 308 € en 2018.

Budget & perspectives 2020

Le total des ressources hors fonds dédiés devrait s'élever à 4 884 k€ il devrait nous permettre d'augmenter significativement le montant des fonds affectés aux missions sociales de l'association.

Les premiers résultats, nous confirment que l'activité du premier trimestre 2020 est conforme aux prévisions, toutefois la plus grande prudence doit nous guider compte tenu de la crise sanitaire et économique qui se profile et qui risque d'être de grande ampleur.

L'association poursuit ses efforts afin d'agir le plus efficacement possible pour répondre à nos différents contributeurs qu'ils soient parrains ou bailleurs de fonds dans un soucis d'efficacité et de transparence.

Dans cette optique, l'association étudie toute forme possible de développement afin d'accroître ses ressources.

➤ En matière de collecte

- La stratégie digitale draine toujours plus de visiteurs et nous assure une grande partie de nos nouveaux donateurs.
- Les actions menées par nos délégués et bénévoles, pour être au plus près de nos parrains et donateurs, contribuent également à notre croissance.

➤ En matière de dépenses

- Le suivi rigoureux de nos charges nous permet de maîtriser parfaitement les charges de l'association. Les logiciels acquis (Eudonet, Sage, My report) nous permettent une gestion fine des fonds engagés sur le terrain et d'émettre les rapports d'activité à destination des bailleurs de fonds.
- Enfin nous assurons toujours un contrôle continu de nos comptes, du suivi budgétaire, et du suivi analytique des projets financés par nos bailleurs de fonds.

En conclusion

Les actions et les moyens mis en place pour fidéliser nos parrains, gérer aux plus près nos activités terrain, assurer notre développement grâce à l'implication de toutes les personnes salariées ou bénévoles qui s'investissent dans l'association, nous permettent de faire grandir l'association dont le but est d'aider mieux et toujours plus d'enfant.

Gilles Serano

Trésorier